

### Bilan Carbone

L'énergie éolienne contribue à la **réduction des émissions de gaz à effet de serre**, car son processus de production électrique ne génère ni déchet ni gaz à effet de serre.

Selon le mode de calcul utilisé, **il faut entre 2, 4 et 8 mois d'exploitation pour compenser les émissions de CO2 engendrées sur l'ensemble du processus de fabrication de l'éolienne**. Les 20 ans d'exploitation sui-

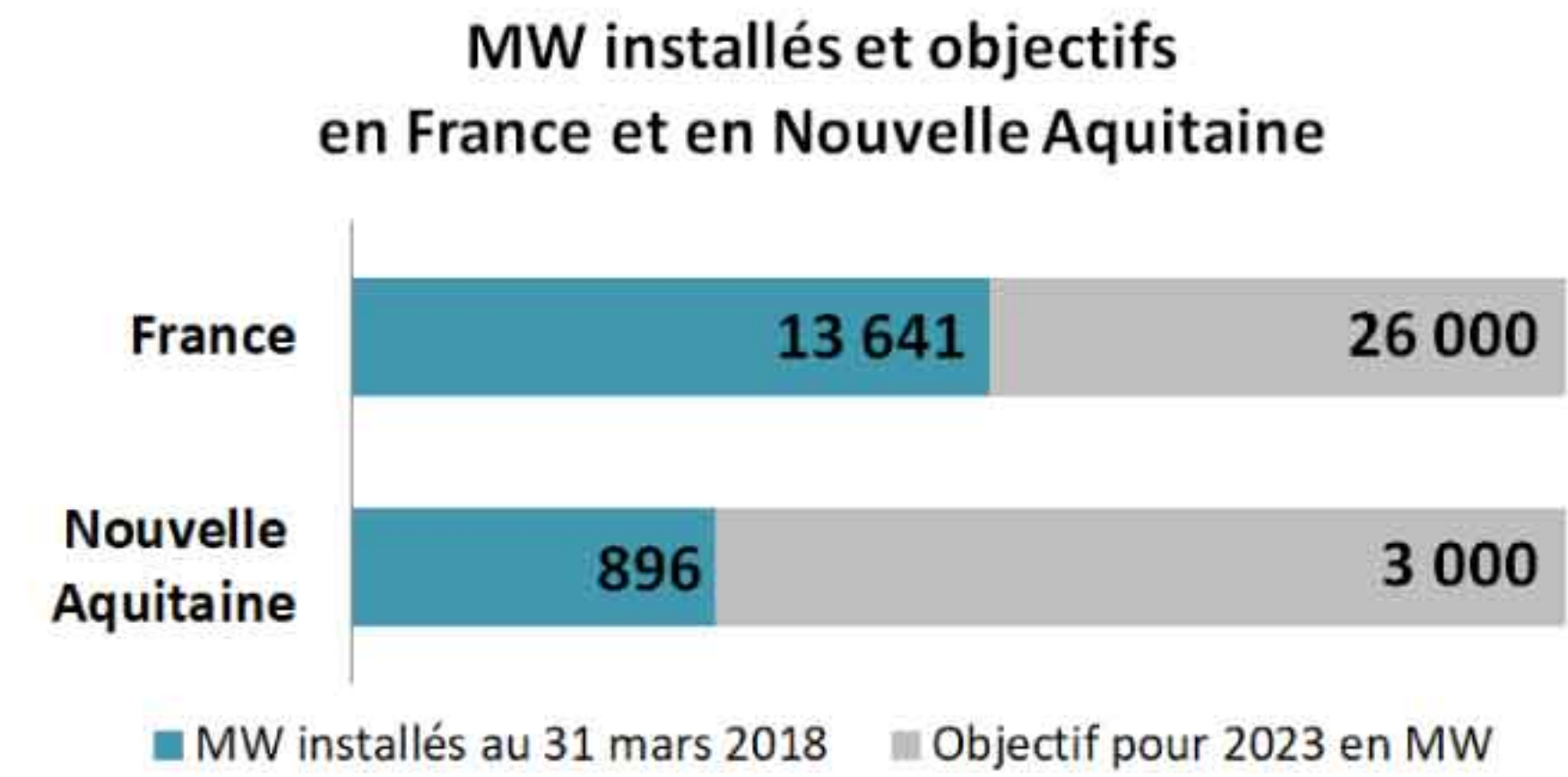
### La production

La production éolienne a atteint **20 TWh** sur l'année 2016, et connaît une augmentation du nombre de parcs. En mars 2017, le parc éolien français a battu un nouveau record. La production issue de cette ressource a atteint près de **18 % de la consommation nationale**.

### L'éolien et l'immobilier

L'implantation d'un parc éolien n'a aucun impact sur les critères de valorisation objectifs d'un bien (localisation, surface habitable, nombre de chambres, isolation, type de chauffage...). Différentes études immobilières menées ces dernières années montrent que les évolutions constatées sur le prix de l'immobilier à l'échelle locale sont avant tout influencées par les tendances nationales ainsi que par l'attractivité de la commune (présences de services, terrains attractifs...). Par exemple, sur la commune de Saint Fraise (16), toutes les maisons du village du Breuil Seguin sont désormais habitées alors qu'elles ne l'étaient pas avant la construction de 6 éoliennes. **Ce village témoigne que cette énergie de proximité ne nuit ni à la location, ni à la vente des maisons, bien au contraire !**

### Engagements politiques



La France s'est fixé pour objectif d'installer entre 21 800 MW et 26 000 MW d'ici 2023. En mars 2018, il reste encore la moitié à installer.

La région Nouvelle-Aquitaine est elle aussi en retard, seul un tiers de l'objectif de 3000 MW a été installés.

### Le coût de l'éolien pour le consommateur

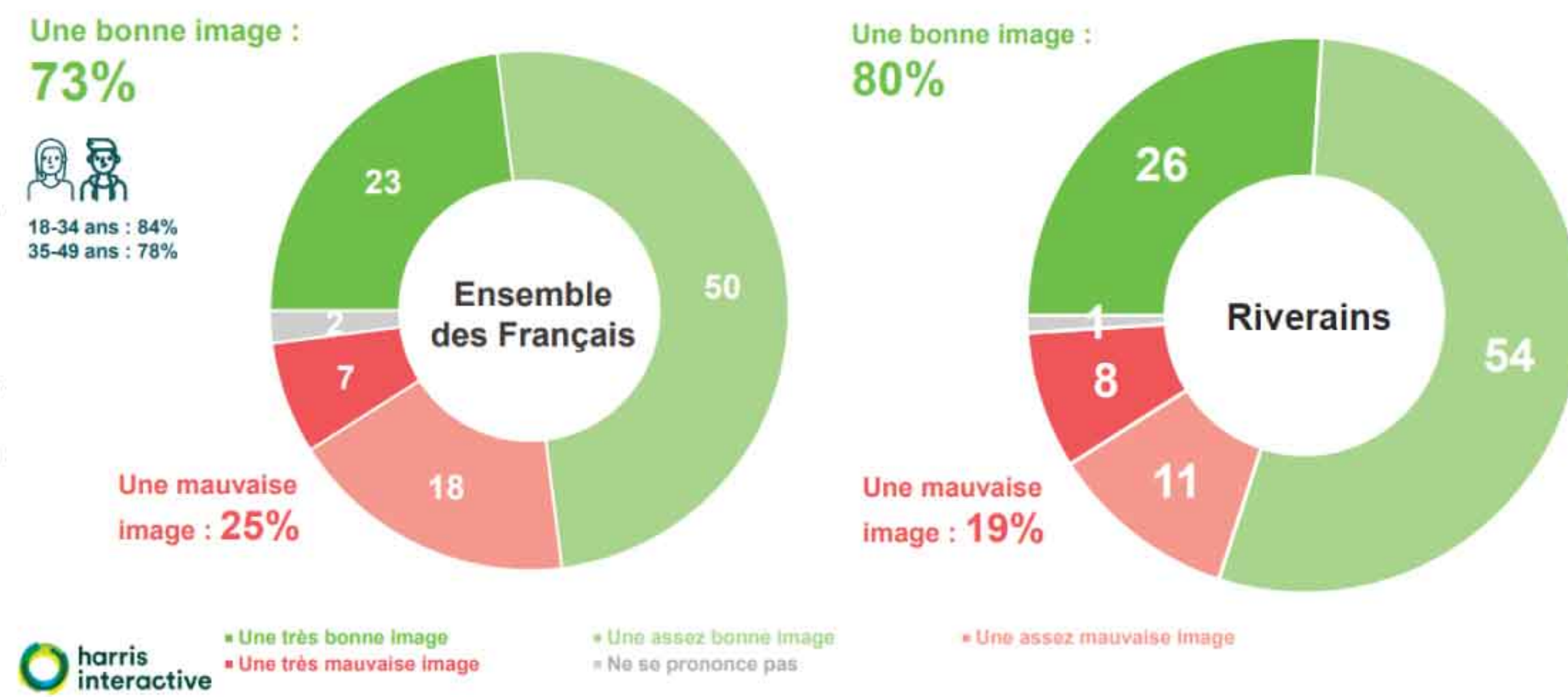


\*Coût annuel du soutien à l'énergie éolienne pour un ménage consommant 2,5 MWh par source CRE  
\*\* Charges de service public de l'énergie  
\*\*\* Source CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) 13/07/17

Source: : France Energie Eolienne

### Acceptabilité

Les trois quart des riverains et du grand public ont une **image positive** de l'éolien comme le montre l'étude menée en Septembre 2018 sur le thème « Quelle image avez-vous des énergies éoliennes ? »



« Seul 48% des riverains opposés au moment de l'installation n'ont pas changé d'avis sur l'éolien »

Source: : Harris Interactive

Imprimé sur papier recyclé

# Ferme éolienne de Blanzay :

*Excellence environnementale & Energie locale*

**ÉDITO** Notre civilisation fait face à un défi majeur de son histoire : maintenir une Terre habitable pour nos enfants, dans un contexte économique, environnemental et géopolitique tendu ! Nous en avons tous la responsabilité, ainsi nous nous devons d'agir individuellement comme collectivement. Si une minorité freine encore les alternatives, nous saluons les initiatives et projets concrets pour l'intérêt commun.

Développeur en énergies renouvelables, passionnés d'environnement, nous avons de notre côté imaginé la Ferme Eolienne de Blanzay. Elle apporte sa contribution en fournissant de l'électricité propre et totalement renouvelable à plus de 38 000 foyers. C'est aussi votre projet ! Il a besoin de vous, de vos convictions, de votre implication !

### Présentation de la société



Volkswind France conçoit, développe, construit, exploite, produit de l'électricité, et réalise la maintenance de parcs éoliens.

Les parcs développés par Volkswind alimentent l'équivalent de la population de la ville de Nantes.

### L'énergie éolienne

L'énergie éolienne est propre, réversible et sûre. Elle n'engage pas l'avenir des sites où elle s'installe, car 100% de la surface redeviendra cultivable.

Après l'hydroélectricité, c'est l'énergie renouvelable la plus économique à produire (seulement 0,654 € / kwh produit, c'est moitié moins cher que les centrales EPR).

## Exposition en mairie, venez nombreux !

Afin de pouvoir vous présenter en détail le projet, nous vous invitons à l'exposition qui se déroulera : **en mairie de Blanzay du 5 au 12 Décembre 2018**

Une permanence sera tenue : **Mercredi 12 décembre de 16h à 19h**  
Vous pourrez rencontrer des représentants de Volkswind qui répondront à vos questions.



## Donnez votre avis sur le projet de Blanzay !

Vos questions et vos remarques nous importent. Vous pouvez nous les remettre via la mairie de Blanzay ou nous les transmettre par courrier.

Nom, Prénom : .....  
Adresse : .....  
Tél, mail : .....  
Vos remarques et/ou questions:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### VOS CONTACTS VOLKSWIND

Alexis JUGE  
Responsable développement  
alexis.juge@volkswind.com

Amandine BUGLI  
Chef de projet  
amandine.bugli@volkswind.com

### VOLKSWIND France Centre Régional de Limoges

Aéroport de Limoges - Bellegarde  
87 100 LIMOGES  
Téléphone : 05 55 48 38 97  
Télécopie : 05 55 08 24 41  
www.volkswind.fr

**Site web :** Retrouvez toutes les informations du projet sur le site:

<http://parc-eolien-Blanzay.fr/>



# Présentation du projet

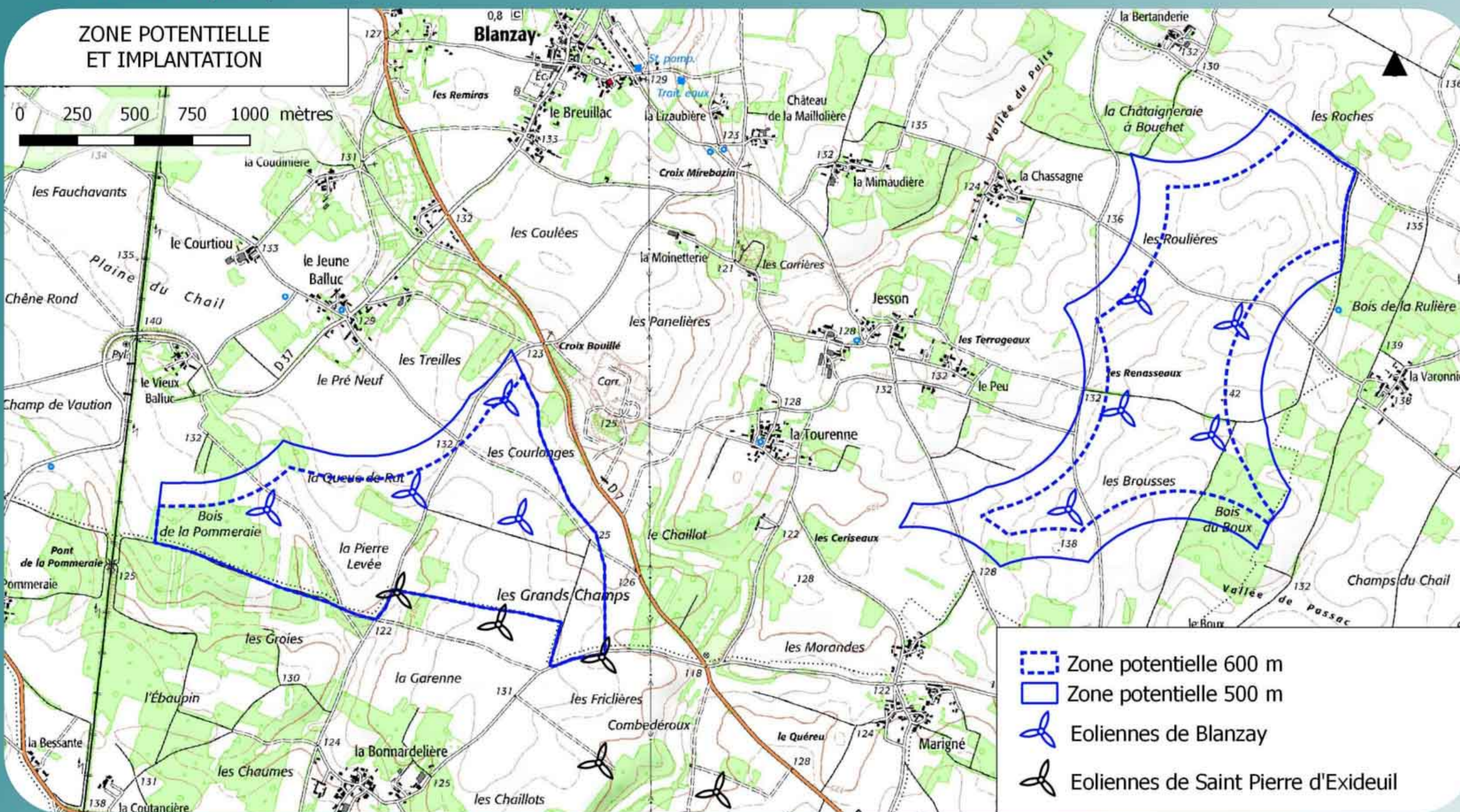
## Zone d'implantation

- \* La zone choisie pour l'implantation se situe à une grande distance des habitations : à plus de 630 m (la loi impose 500 m). La priorité est de préserver la tranquillité des habitants.
- \* Eloignée des zones de protection environnementales Natura 2000, (la zones de protection spéciales ZPS la plus proche est à plus de 8,3 km), ainsi que des monuments historiques (1.6 km).

## Caractéristiques du projet

- 9 éoliennes de 4,2 MW de puissance unitaire, soit 37,8 MW
- Hauteur de mât de 112 m, et 68 m de longueur de pale
- Production annuelle estimée à 94 millions de kWh

Les différentes études menées ont permis de développer un parc éolien efficace en terme de production électrique tout en respectant les richesses et contraintes locales.

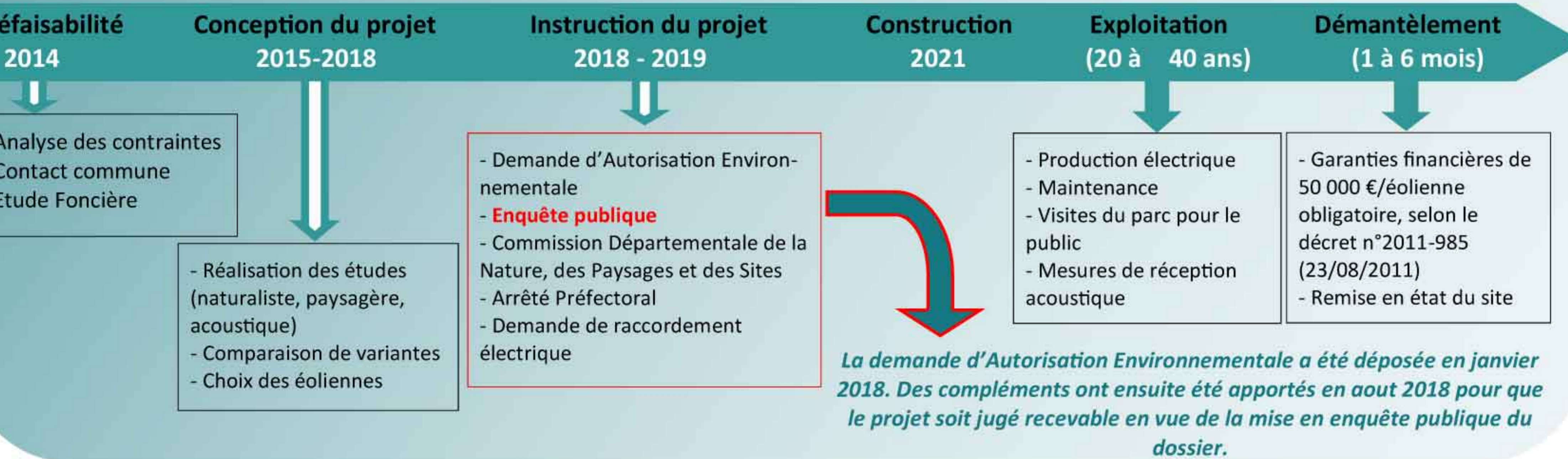


## Le projet en chiffres

<p><b>38 000</b></p> <p>Personnes alimentées (chauffage inclus) sans émission polluante ≈ 5,8 fois la population de Montmorillon (production annuelle de 94 millions de kWh)</p>	<p><b>28 200</b></p> <p>Tonnes de CO<sub>2</sub> évitées chaque année (300g/ kWh), soit 133 000 trajets Lille-Marseille en voiture *</p>	<p><b>366</b></p> <p>Emplois créés Equivalent Temps Plein (ETP) à l'échelle nationale, dont 111 localement l'année de la construction. Puis environ 6 emplois ETP sur le département chaque année d'exploitation **</p>	<p><b>3 000 000 €</b></p> <p>Pour les entreprises locales (travaux, BTP, réseaux, hôtellerie, restauration...)</p>	<p><b>380 000 €</b></p> <p>De retombées fiscales par an estimées pour le territoire</p>
--	--	---	--	---

\*source : ADEME \*\* source : outil TETE développé pour l'ADEME et Réseau Action Climat

## Les étapes du projet



La demande d'Autorisation Environnementale a été déposée en janvier 2018. Des compléments ont ensuite été apportés en août 2018 pour que le projet soit jugé recevable en vue de la mise en enquête publique du dossier.

# Les études

## Etudes environnementales (AUDICE Environnement)

La zone présente des sensibilités environnementales compatibles avec le futur parc éolien.

L'impact résiduel du parc sera faible à très faible. En effet, il tiendra compte des sensibilités particulières des espèces du site.

Des mesures adéquates seront mises en place, comme le bridage des éoliennes selon les conditions climatiques en faveur des chauves-souris.

Les travaux de construction commenceront en dehors de la période de nidification, afin de préserver les oiseaux du site. De plus, des mesures de conservation des habitats seront mises en place et contrôlés.

Durant l'exploitation du parc, un suivi environnemental sera réalisé par un cabinet spécialisé les premières années puis tous les 10 ans, à savoir :

- \* Un suivi de l'évolution de la flore et des habitats,
- \* Un suivi de l'activité des chauves-souris par enregistrements continus à hauteur de nacelle,
- \* Un suivi du comportement de l'avifaune
- \* Des prospections au sol, de chauves-souris, et oiseaux, conformément au protocole national 2018 de suivi des parcs

## Etudes acoustiques (VENATHEC)

Des acousticiens sont venus sur site pour faire des mesures de niveaux sonores sans les éoliennes. Ils ont ensuite modélisé la diffusion acoustique depuis chaque éolienne. Ils se sont assurés que le niveau perçu au niveau des habitations respecte bien la réglementation française, qui est la plus stricte en Europe.

Un plan d'optimisation (bridage de plusieurs éoliennes suivant les conditions) sera mis en place afin que le parc respecte l'arrêté du 26 août 2011.

Après construction des éoliennes, un acousticien viendra faire de nouvelles mesures pour vérifier que les éoliennes respectent totalement la réglementation.

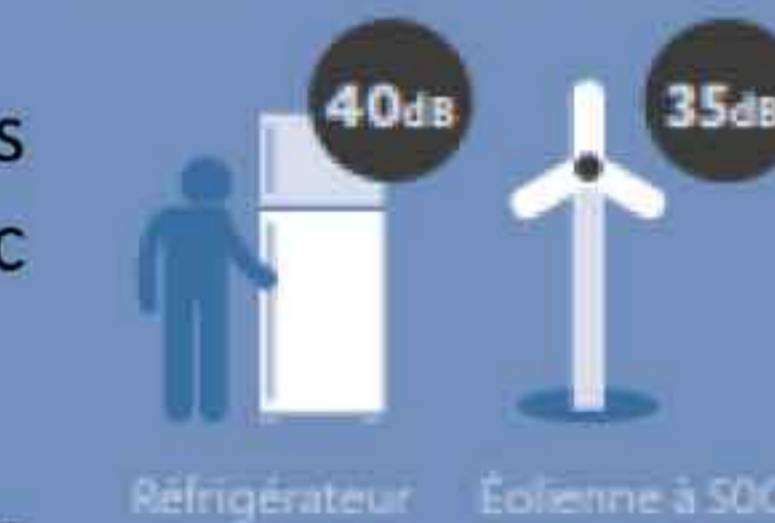
L'énergie éolienne n'a pas d'impact sur la santé.



« Aucune maladie ni infirmité ne semblent être imputées au fonctionnement des éoliennes. »

Source : Académie Nationale de Médecine, 3 mai 2017.

Le son produit par les éoliennes mis hors de cause.



Les émissions acoustiques audibles des éoliennes sont « très en deçà de celles de la vie courante ».

En tout état de cause, elles ne peuvent pas être à l'origine de troubles physiques.

Source : Académie Nationale de Médecine, 3 mai 2017.

Des infrasons sans risques.



« Il n'existe pas de risque sanitaire pour les riverains spécifiquement liés à leur exposition à la part non audible des émissions sonores des éoliennes »

Source : France Energie Eolienne

<p>≈35 000 châteaux d'eau</p>	<p>100 203 km de lignes aériennes à haute tension</p>	<p>≈1 500 parcs éolien</p>
<p>950 000 km de réseau routier (hors autoroutes)</p>	<p>≈12 000 supermarchés et hypermarchés</p>	<p>Source : France Energie Eolienne</p>

## Etudes paysagères (Agence COUASNON)

Grace à l'analyse paysagère des dispositions ont été prises dès les premières phases du développement du projet afin de proposer un site et une implantation garante d'une insertion visuelle optimale.

Dans la mesure du possible, les mesures proportionnées au niveau des impacts résiduels qui ont été proposées permettront de réduire les impacts n'ayant pu être évités

## Photomontage du projet— Rond point de la RD 148 — 3 029 m de la première éolienne

